

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **6 (1861)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

E. Secrétaires d'état-major.

Sont nommés :

Rilliet, Guillaume-Théodore, à Genève.

Dietsch, Oscar, de Schaffhouse.

Nicati, Adrien, d'Aubonne.

Sidler, Jean-Joseph, de Kleinwangen (Lucerne).

Ce même jour, le Conseil fédéral a fait rentrer MM. les colonels fédéraux *Borel* de Genève et *Wehrli* à Thoune, de l'état-major général dans l'état-major d'artillerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Une feuille de la Suisse allemande donne quelques renseignements sur les manœuvres qui seront exécutées pendant le prochain rassemblement de troupes, du 12 au 24 août. Il s'agira de l'attaque et de la défense de toute la ligne de la Reuss, à partir de Fluelen et Seedorf, jusqu'à l'hospice du St-Gothard, et de là jusqu'à Airolo. Les sapeurs, l'artillerie, une partie des carabiniers et la plus grande partie de l'infanterie, se rassembleront à Lucerne, où ils s'embarqueront pour Fluelen ; un détachement passera par Nidwald, Engelberg et la Surenenalp pour déboucher à Attinghausen, tandis qu'un autre détachement passant par Emmetten, Seelisberg et Isenthal ou Bauen, débouchera à Seedorf ; enfin un troisième détachement, venant de Glaris, par l'Urnerboden et le Schächenthal, ira déboucher à Altorf.

Les troupes se rassembleront une seconde fois à Altorf et commenceront là les opérations en remontant la vallée de la Reuss et en utilisant les excellentes positions avec ravins naturels qui s'y trouvent, les bois, les défilés, les ponts. On exécutera l'attaque et la défense du passage de la Reuss au pont du Diable et à l'Urnerloch. C'est là qu'en 1799, dans la célèbre retraite de Lecourbe, tandis que la brigade Loison qu'il commandait opérait sa retraite sur Altorf, deux compagnies d'infanterie française réussirent à arrêter les Russes qui venaient du nord de l'Italie. A la fin, ne pouvant forcer le passage, les Russes furent obligés de descendre le long des rochers escarpés qui encaissent le lit de la Reuss, de traverser à gué cette rivière et de gravir les rochers de l'autre bord, ce qui força les Français à se retirer pour ne pas être coupés.

Revenons aux opérations de notre rassemblement de troupes ; de forts détachements venant de Berne par le Grimsel et le Susten, et du Valais par la Furka, se dirigeront sur Wasen et Useren. Le samedi et le dimanche, on s'arrêtera à Urseren, le service divin se célébrera sur la plaine d'Andermatt. Le lundi on commencera les opérations dans les montagnes, et l'on poussera jusque dans le Tessin, où les troupes seront licenciées pour rentrer dans leurs foyers par le chemin le plus court en utilisant le passage de Nufenen et celui d'Obergestelen.

Le commissariat des guerres a été prévenu afin qu'il prenne ses mesures pour l'approvisionnement des troupes, vu que dans les contrées montagneuses le bois et la paille doivent être amenés de loin. En outre, il paraît que pour cette fois on

a l'intention de laisser en arrière les bagages d'officiers, comme ne servant qu'à gêner la marche.

Vaud. — Dans sa séance du 30 janvier 1861, le Conseil d'Etat a nommé M. *Eternod*, Henri, à La Sarraz, lieutenant quartier-maître du bataillon de réserve du 7^e arrondissement. — Le 1^{er} février, M. *Ruel*, Jean, à Lutry, capitaine de la compagnie de train de parc n^o 1, arrondissements nos 1, 2, 3 et 7. — Le 6, MM. *Rochat*, Isaac-Moïse, à l'Abbaye, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 1 de réserve du 5^e arrondissement; — *Favre*, Jean-Louis, à Etoy, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 7^e arrondissement, — et *Bersier*, Edouard, à Villarzel, lieutenant de chasseurs de gauche n^o 2 de réserve du 8^e arrondissement. — Le 8, M. *Fontannaz*, Henri-Isaac, à Lausanne, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 1 de réserve du 3^e arrondissement. — Le 9, M. *Bidaux*, Charles, à Cully, major du bataillon de réserve du 3^e arrondissement. Le 13, MM. *Martin*, Jean-David, à Froideville, lieutenant de mousquetaires n^o 4 d'élite du 5^e arrondissement, — *Veillard*, Alfred, à Aigle, lieutenant dans la batterie attelée n^o 4 du 5^e arrondissement, — *Guignard*, Louis-Frédéric, au Lieu, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 5^e arrondissement, — *Corthésy*, Jules-François, à Brenles, lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 8^e arrondissement, — *Perrin*, Isaac, à Payerne, lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 8^e arrondissement, — et *Rossat*, Aug., à Granges, lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 8^e arrondissement. — Le 14, MM. *Franel*, Jean-Marc, à Vevey, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du 1^{er} arrondissement, — *Bovay*, Denis, à Treycovagnes, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 6^e arrondissement, — et *Oyon*, G.-Alex., à Bex, capitaine de carabiniers n^o 1 d'élite dans le 1^{er} arrondissement. — Le 23, MM. *Malherbes*, David, à Chavornay, lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du 6^e arrondissement, — et *Magnin*, John, à Montricher, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs n^o 113 du 7^e arrondissement. — Le 1^{er} mars, MM. *Constançon*, Charles, à Yverdon, capitaine de mousquetaires n^o 3 d'élite du 6^e arrondissement, — *Perrin*, Isaac, à Payerne, lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8^e arrondissement, — *Moginier*, Jules, à Vevey, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite n^o 2 de réserve du 8^e arrondissement, — *Bourgeois*, Charles-Alfred, à Lausanne, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 2 de réserve du 8^e arrondissement, — et *Clavel*, Jean-François, à Oulens, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs n^o 113 du 5^e arrondissement. — Le 8, MM. *Soutter*, Henri, à Morges, major du bataillon de réserve du 7^e arrondissement. — *Ducret*, Jules, à Charnex, 1^{er} sous-lieutenant dans la batterie attelée n^o 3, arrondissement nos 4 et 7, — *Golay*, Paul-Henri, au Chenit, 2^d sous-lieutenant de mousquetaires n^o 5 d'élite du 5^e arrondissement, — *Chessex*, Auguste, à Montreux, 2^d sous-lieutenant de carabiniers n^o 1 d'élite du 1^{er} arrondissement, — et *Chevalley*, Victor, à Treytorrens près Cully, lieutenant de carabiniers n^o 1 d'élite. — Le 12, MM. *Fornallaz*, Alphonse, à Avenches, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 8^e arrondissement, — *Hoffer*, Louis-Benjamin, à Donatyre, lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 8^e arrondissement, — *Rossy*, Henri, à Lachaux, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 4 de réserve du 7^e arrondissement, — *De Guimps*, Louis-Gustave, à Yverdon, lieutenant de mousquetaires n^o 3 d'élite du 6^e arrondissement, — et *Sorbière*, Marc-Louis, à Lausanne, major du bataillon de réserve du 3^e arrondissement. — Le 18, M. *Curchod*, Sigismond, à Giez, 1^{er} sous-lieutenant de carabiniers n^o 4 d'élite du 4^e arrondissement. — Le 22, MM. *Avocat*, Marc, à Echallens, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 5^e arrondissement, — *Bourgeois*, Pierre-François, à Courtilles, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 d'élite du 8^e arrondissement, — *Jaquiéry*, Eugène, à Démoret, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 2 de réserve du 8^e arrondissement, — *Savary*, Charles, à Payerne, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n^o 3 de réserve du 8^e arrondissement, — *Favre*, Alphonse, à Lucens, 1^{er} sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite du 8^e arrondissement, — *Husson*, Henri-Louis, à Payerne, 1^{er} sous-lieutenant de chasseurs de gauche n^o 1 de réserve du 8^e arrondissement, — *Morin*, Marc, à Lausanne, major du bataillon de réserve du 3^e arrondissement, — et *Mayor*, Samuel, à Mollens, major du bataillon de réserve du 7^e arrondissement.